Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 056-215601436-20261105-2026_11_015-DE

Muzillac

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
**EXTRAIT**

L'an deux mil VINGT-SIX, le 5 novembre 2026, à 19H30 le Conseil Municipal de la Commune de Muzillac, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame CABON Marie-Thérèse, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29 Présents : 28 Votants : 29

Présents : Marie-Thérèse CABON, Bruno HUBERT, Christine LE CADRE, Eric BLANCHO, Florence RAUFFLET, Franck GALUDEC, Séverine GUYOT, Benjamin VILAIN, Etienne LAURENT, Monique DELANNOY, Jean-Luc PICHOT, Patrick HUBERT, André ALLIO, Marc LE CHENADEC, Dominique LE JALLÉ, Edith LE PALAIRE, Manuela CADOU, Fabrice LE BOT, Raphaël EVAIN, Morgane DANIEL SCHMITT, Laëtitia NICOLAS, Elise JARRON-JAHANGARD, Angélique BERET, Hugo MAIRE, Pierre-Yves LE JALLÉ, Guillaume JOGUET, Ninon BIHAN, Michèle COLLIN

Absents :
Michel CRIAUD donne pouvoir à Marie-Thérèse CABON, en date du 03/11/2026

Date de convocation : 28/10/2026 Date d'affichage convocation : 29/10/2026

Date d'affichage du compte-rendu : 12/11/2026

**Mme Christine LE CADRE** est désignée en tant que **secrétaire de séance.**
Les débats sont retransmis dans leur intégralité sur la chaîne YouTube de la Ville de Muzillac (https://www.youtube.com/watch?v=cAEJROGgjtk)

# Délibération 2026 11 015
# RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF 2025

Conformément aux articles L 2224-5 et D 2224-1 du code général des collectivités territoriales, il est présenté à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement Non Collectif relatif à l'exercice 2025, destiné notamment à l'information des usagers.
Après présentation, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité du **service public d'Assainissement Non Collectif** pour l'exercice 2025. Ce dernier sera consultable en mairie ainsi que sur le site internet d'Arc Sud Bretagne.

| Pour extrait conforme au registre, | Certifié exécutoire |
|---|---|
| La Maire,<br>Marie-Thérèse CABON | La secrétaire de séance,<br>Christine LE CADRE |
| MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan) | MAIRIE DE MUZILLAC 56190 (Morbihan) |